Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

Fiche de Données de Sécurité

No. document	: 10-2861-2	Date d'émission	: 2014/01/23
Version no.	: 19.00	Remplace FSSS du	: 2010/12/20

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

1 Identification du produit

Appellation commerciale :
SOLUTION POUR LUSTRAGE A LA MAIN IMPERIAL (MC) 3M(MC) N.P. 05989, 05990, 06000, 39007 (INACTIF)

Code d'identification :

CN-1006-9456-7	XS-0414-1736-0	XS-0414-1567-9	XC-0616-7893-1
60-9800-0965-2	60-9800-1129-4	60-9800-1528-7	60-4300-5014-0
60-4300-5015-7	60-4400-9668-7	XG-0038-5189-4	IA-1101-1155-5

Utilisation de produit :
Retrait des défauts sur les surfaces peintes des automobiles

Division:
AUTOMOTIVE AFTERMARKET

2 Identification des dangers

Principaux dangers :
Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.
Peut être abosrbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
EAU	7732-18-5	60 - 90
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN (PÉTROLE)	64742-88-7	5 - 10
NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE)	64742-48-9	5 - 10
SILICATE D'ALUMINIUM	66402-68-4	3 - 7
HUILE MINERALE BLANCHE	8042-47-5	3 - 7
GLYCEROL	56-81-5	1 - 5

NOTA :
Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :
Rincer les yeux abondamment à l'eau. Si les signes et les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

En cas de contact avec la peau :
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Asperger la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes ou jusqu'au retrait du produit chimique. Obtenir de l'attention médicale. Laver les vêtements et les chaussures contaminés avant de les réutiliser.

En cas d'inhalation :
Donner de l'air frais. Si des symptomes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.

En cas d'ingestion :
Ne pas faire vomir, à moins d'indication contraire du personnel médical. Obtenir de l'attention médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : > 110 C VC
Limite inférieure d'explosibilité (%) : Non disponible
Limite supérieure d'explosibilité (%) : Non disponible
Température d'auto-inflammation : Non disponible

Moyens d'extinction appropriés :
Utiliser des extincteurs avec des agents extincteurs de classe B (exemples : poudre extinctrice B, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques en cas d'incendie :
Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

Produits résultant de la combustion :
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;

Dioxyde de carbone - Durant la combustion;

Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion

Non déterminé

Méthodes de lutte contre l'incendie :

Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).

NFPA : Santé	3
NFPA : Incendie	1
NFPA : Réactivité	0

NFPA : Dangers inhabituels de réaction

aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Se référer aux autres sections de cette FTSS pour les renseignements relatifs aux dangers pour la santé et la sécurité, à la protection respiratoire, à la ventilation et à l'équipement de protection individuelle.

Procédures Environnementales

Pas de données disponibles.

Méthodes de nettoyage

Pas de données disponibles.

Interventions en cas de déversement :

Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone dangereuse. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les déversements majeurs ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs en respectant les bonnes pratiques industrielles en matière d'hygiène. AVERTISSEMENT! Les moteurs peuvent être des sources d'inflammation et peuvent produire, dans la zone du déversement, des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser. Confiner le déversement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le

déversement semble sec. Ne pas oublier que l'ajout d'un matériau

absorbant n'élimine pas les risques d'intoxication, de corrosion et d'inflammation. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Recueillir la solution contenant les résidus. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :
Pas de données disponibles.
Matières incompatibles :
Entreposer à l'écart des acides;
Entreposer à l'écart des oxydants.
Ventilation :
Pas de données disponibles.
Prévention des incendies :
Ne pas fumer en manipulant ce produit.
Prévention des explosions :
Liquide et vapeur combustibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et des autres sources d'allumage.
Mode d'emploi :
Conserver le récipient bien fermé.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :
Éviter le contact avec les yeux.
Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :
Lunettes de sécurité avec écrans latéraux
Protection des mains :
Porter des gants appropriés pour manipuler ce matériau.
Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée:
Caoutchouc nitrile.
Protection de la peau :
Eviter le contact avec la peau.
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une

évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.
Protection respiratoire :

Dans des conditions d'utilisation normale, les expositions à des contaminants atmosphériques ne sont pas suffisamment importantes pour qu'une protection respiratoire soit nécessaire.
Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.

Ingestion :
Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.
Conserver hors de portée des enfants.

Ventilation recommandée :
Utiliser avec une ventilation extractive appropriée au niveau du poste de travail.
Utiliser une ventilation générale avec apport d'air neuf et/ou une ventilation par aspiration à la source pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition en milieu de travail. Si la ventilation n'est pas suffisante, porter un dispositif de protection respiratoire.

Exposition aux ingrédients

EAU (7732-18-5)

LD50 (rat, orale)	> 90 ml/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.

Limites d'exposition
Pas de données disponibles.

SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN (PÉTROLE) (64742-88-7)

Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale)	Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.

Limites d'exposition
CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 100 ppm 100 ppm
CMRG: MPT

NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) (64742-48-9)

Données sur les ingrédients
LC50 (rat, inhalation(aérosol)/4 heures) : 8.5 g/m3

LD50 (rat, orale)	Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.

Limites d'exposition
3M: MPT 100 ppm
CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 300 ppm 100 ppm 3M: MPT

SILICATE D'ALUMINIUM (66402-68-4)

Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale)	Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.

Limites d'exposition
Pas de données disponibles.

HUILE MINERALE BLANCHE (8042-47-5)

Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 5 mg/m3 Catégorie : BROUILLARD D'HUILE MINÉRALE
CMRG: STEL 10 mg/m3 Catégorie : BROUILLARD D'HUILE MINÉRALE
5 mg/m3 ACGIH: MPT; fraction inhalable; Catégorie : HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES 10 mg/m3 CMRG: STEL;
Commentaires: PAR FTSS 5 mg/m3 CMRG: MPT; Commentaires: PAR FTSS

GLYCEROL (56-81-5)
LD50 (rat, orale) 12600 mg/kg
LD50 (lapin, peau) > 10 g/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
ACGIH:MPT 10 mg/m3 (comme des brouillards) (Particules non classées ailleurs)

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique,couleur et odeur :	Liquide; brun orangé pâle; faible odeur douceâtre;
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles.
pH :	Pas de données disponibles.
Point/intervalle d'ébullition :	100 C
Point/intervalle de fusion :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non disponible
Hydrosolubilité :	Modéré.
Masse volumique :	0.996 Eau = 1
Densité de vapeur :	>= 1 Air=1
Composés organiques volatils :	90 g/l EPA24T ASTM D2369 0.75 lb/gal Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD
Vitesse d'évaporation :	4.4 Éther = 1
Viscosité :	Pas de données disponibles.
Pourcentage de matières volatiles :	80 - 90 %

10 Stabilité et reactivité

Conditions à éviter :
Non déterminé
Matières à éviter :
Entreposer à l'écart des acides;
Entreposer à l'écart des oxydants.
Produits de décomposition dangereux :
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Stabilité et réactivité :
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :
Légère irritation des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, douleurs et larmes.

Effets en cas de contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.

Effets en cas d'inhalation :
Concentration et inhalation intentionnelles peuvent être nocives ou mortelles.
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.

Effets en cas d'ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.
Peut être abosrbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Sensibilisation :
Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :
Pas de données disponibles.

Mutagénicité :
Pas de données disponibles.

Effets sur la reproduction :
Pas de données disponibles.

Énoncés sur les composants :
Pas de données disponibles.

Énoncés sur les produits :

Pas de données disponibles.

Autres effets et données complémentaires :
Une exposition prolongée ou répétée peut causer:
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

12 Ecologie

Données environnementales :

Données d'écotoxicité :
Non déterminé.

Données Ecofate :
Non déterminé.

Énoncés spéciaux pour norme 58/UE/2001 :

Une évaluation conservatrice indique que ce produit présente un faible risque environnemental. Les composants libérés dans l'environnement par suite de leur utilisation et de leur mise au rebut auront un faible impact sur l'environnement.

13 Elimination

Produit en état de vente :
Incinérer dans des installations industrielles ou commerciales en présence d'un matériau combustible. À titre de méthode d'élimination de rechange, mettre le déchet au rebut dans des installations autorisées à accepter les déchets chimiques.

Conditionnement du produit :
Pas de données disponibles.

Instructions particulières :
Étant donné la diversité des réglements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses : Matériau non réglementé

Renseignements spéciaux :: Contacter 3M pour plus de renseignements.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu

de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

15 Réglementation

Classification SIMDUT : D2B

NOTA :

Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Homologation du produit :

Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

AICS - Inventaire austalien des substances chimiques
LISC - Liste intérieure des substances du Canada
CICS - Inventaire chinois des substances chimiques
EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)

---

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :

Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
Nouvelle marque de commerce.(Obsolete)

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il

---

appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---